

Chiffres des hospitalisation dans les Alpes Maritimes : encore un enfumage de Santé Publique France



[Source : Bas les masques]

Nouveau scandale en vue ? Dans une enquête, Nice Matin démontre aujourd'hui à quel point les chiffres des hospitalisations pour Covid-19 annoncés par les autorités sanitaires dans le département des Alpes-Maritimes sont éloignés de la réalité du terrain. Situation d'autant plus grave que ces indicateurs servent à justifier le couvre-feu national à 18h qui prend effet à compter d'aujourd'hui.

Grâce à des documents fournis par des médecins hospitaliers, le journal azuréen a pu comparer la réalité des hospitalisations pour Covid-19 avec les chiffres officiels annoncés quotidiennement par Santé publique France (SPF) notamment en ce qui concerne le nombre de lits occupés, mais également les courbes des hospitalisations. Et ce qui en ressort démontre une fois de plus la déconnexion entre la réalité d'une part, et la manipulation des chiffres d'autre part.

L'exemple donné par le quotidien régional est édifiant : pour la journée du 3 janvier, SPF annonçait ainsi 564 personnes hospitalisées pour Covid dans les Alpes-Maritimes, dont 69 en réanimation. Or, la réalité des chiffres remontés par les personnels du CHU de Nice, qui recensent les lits occupés auprès de tous les établissements du département, font état de seulement 233 patients au total, dont 55 en réanimation pour la même journée. Soit une différence de plus du double entre les chiffres des pouvoirs publics enfermés dans leurs bureaux et ceux des médecins présents sur le terrain.

Par ailleurs, alors que les chiffres du terrain indiquaient une courbe plate – voire légèrement décroissante à compter du 10 novembre – concernant les hospitalisations pour formes graves, les chiffres officiels, eux, prétendaient que ces hospitalisations étaient en progression constante.

Plus grave encore : les patients admis à l'hôpital pour Covid-19 et qui sont pris en charge pour les séquelles à la suite de la maladie sont toujours comptabilisés dans les bases de données. Nice Matin cite ainsi le témoignage d'un spécialiste de santé publique qui indique que « (...) les malades de la Covid-19 qui quittent l'hôpital après un séjour en réanimation ou dans un autre service ne sont pas toujours sortis des bases. Comme Santé publique France fait des extractions de ces données, elles sont mathématiquement

supérieures à la réalité ». Et pour cause, les malades devraient être retirés de la base de données après 14 jours. Comme ce n'est pas le cas, les chiffres se voient ainsi gonflés artificiellement.

À noter également que les patients entrants pour n'importe quel problème de santé et qui se retrouvent testés positif au coronavirus, même en l'absence totale de symptômes, se retrouvent automatiquement intégrés à la base de données des malades du Covid. Et s'ils arrivent aux urgences avec une simple suspicion, ils sont intégrés également à la base de données. En dépit de tests négatifs infirmant la suspicion, certains d'entre eux ne sont pas pour autant retirés des listes. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle des personnes décédées comptabilisées Covid à la suite d'un test, alors que la cause de leur décès était de toute autre nature.

Tout cela prouve encore, s'il y en avait besoin, que la politique sanitaire liberticide qui nous est infligée sur la base de chiffres systématiquement manipulés – quand ils ne sont pas tout simplement faux – est bien la pire des stratégies.